

## Comment s'informer sur le PLUiH et donner son avis ?



## Comment s'informer sur le PLUiH ?



Des articles présentant les grands enjeux du projet  
> sur [annonayrhoneagglo.fr](http://annonayrhoneagglo.fr) dans les pages du PLUiH et Actualités

Un dossier de concertation  
> dans les mairies des 29 communes



Des articles en lien avec la démarche, les réunions publiques, les expositions...  
> dans la presse locale

Des brèves expliquant la démarche et les différentes étapes  
> sur les réseaux sociaux



Une adresse mail pour toutes vos questions  
> [concertation-pluih@annonayrhoneagglo.fr](mailto:concertation-pluih@annonayrhoneagglo.fr)

## Comment donner son avis ?

Par courrier  
> à l'attention du Président d'Annonay Rhône Agglo



Par mail  
> à [concertation-pluih@annonayrhoneagglo.fr](mailto:concertation-pluih@annonayrhoneagglo.fr)

Lors des permanences individuelles de concertation  
> à destination des habitants et des porteurs de projet



Lors des réunions publiques  
> présentant les grands principes (les règlements, les objectifs, les zonages...)